

## COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 22 JUILLET 2019

L'an deux mil dix-neuf et le 22 juillet à 20 h 00,

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard FERNANDEZ, Maire.

Tous les membres du Conseil Municipal en exercice à l'exception de Madame Marie-Noëlle RAINON et Madame Sylvie CRESPO, absentes excusées ayant donné pouvoir.

• Le Conseil Municipal, après étude, décide :

- d'adopter l'accord local fixant à 208 le nombre de sièges du conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims, permettant ainsi aux communes de FISMES, SAINT-BRICE COURCELLES et WITRY-LES-REIMS de gagner un siège au sein du Conseil Communautaire de la Communauté Urbaine du Grand REIMS ;
- de retenir l'entreprise HAUTEM André, 3 rue Dom Pérignon – 51380 VILLERS-MARMERY, pour effectuer les travaux de création de cinq nouveaux cavurnes au cimetière, pour un montant total de 2.125,00 € HT, soit 2.550,00 € TTC ;
- de confier le pressurage des raisins communaux au centre Robert BOUTILLET de Villers-Marmery pour la vendange 2019 ;
- de retenir l'offre AS30 WeedHex 140 + balayeuse mécanique faite par l'entreprise COLLARD de Reims, pour un montant total HT de 1.387,13 € HT, soit 1.665,16 € TTC ;
- de lancer les travaux de mise en accessibilité de la salle polyvalente ;
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires concernant ces dossiers.

Séance levée à 22h05

Le Maire,

Richard FERNANDEZ